

PROVINCE DE QUÉBEC VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 6 avril 2021 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,

M. Dany Chapdelaine, conseiller,

M. Éric Bossé, conseiller, M. Claude Jeanson, conseiller,

Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,

Mme Annie Dussault, conseillère,

Assistent également via une communication téléphonique : Aucun

Absent:

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h35 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

Le conseil de la municipalité de Lawrenceville siège en séance ordinaire ce 6 avril 2021, en séance conventionnel et par voie d'appel conférence.

Sont présent en personne : M. Derek Grilli, Maire,

M. Dany Chapdelaine, conseiller M. Éric Bossé, conseiller, M. Claude Jeanson, conseiller,

Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,

Mme Annie Dussault,

Sont également présent à la séance par voie téléphonique :

Est Absent:

2021-04-31

Attendu le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Attendu le décret numéro 388-2020 du 29 mars qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

Attendu l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Attendu qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson, Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence.

Que la séance et ses délibérations soient enregistrées et rendues accessibles sur le site de la municipalité dès que possible.



Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

1. ORDRE DU JOUR

2021-04-32

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine, Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

- 1. Adoption de l'ordre du jour;
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 mars 2021;
- 3. Questions de l'assemblée;
- 4. Approbation de la liste des comptes à payer;
- 5. Rapport des comités;
- 6. Suivi des dossiers;
- 7. Avis de Motion règlement général uniformisé;
- 8. Émission des permis de brûlage par la Régie;
- 9. Remise des diplômes école secondaire Odyssée;
- 10. Entente CABVER;
- 11. Offre de service mesure des boues;
- 12. Soumissions génératrices;
- 13. Soumissions thermopompes;
- 14. Offre de service architecte;
- 15. Soumission DEL église;
- 16. Soumission travaux frigidaire;
- 17. Soumission tondeuse Kubota;
- 18. Loyer usine à spectacle Thundra;
- 19. Travaux bureau municipal;
- 20. Demande d'appui Uni Pour la Faune;
- 21. Questions de l'assemblée;
- 22. Affaires nouvelles;
 - 22.1 Résolution CCU demande de dérogation mineure;
 - 22.2 Salaires personnel électoral;
- 23. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 MARS 2021

2021-04-33

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 2 mars 2021;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson, Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procèsverbal de la séance extraordinaire tenue le 2 mars 2021, et que le procès-verbal du 2 mars 2021 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2021-04-34

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé, Appuyé par la conseillère Annie Dussault,



Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 1^{er} avril 2021, telle que modifiée, pour un montant de 62 712.47\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202100051 à #202100080), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

La conseillère Valérie Fontaine-Martin résume la dernière rencontre des Loisirs de Lawrenceville. Le conseil propose la tenue d'un atelier de travail afin de préparer le suivi dans ce dossier.

6. SUIVI DES DOSSIERS

La municipalité a pris connaissance de la poursuite aux petites créances de Location Dubois contre la municipalité pour 15 000\$.

7. AVIS DE MOTION 2021-335 RÈGLEMENT GÉNÉRAL UNIFORMISÉ

AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Claude Jeanson donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement général uniformisé numéro **2021-335** abrogeant tout autre règlement de même nature. De plus une dispense de lecture est donnée conformément à l'article 445 du code municipal.

8. ÉMISSION PERMIS DE BRÛLAGE PAR LA RÉGIE

2021-04-35

Attendu que le Règlement général numéro 2021-335 entrera en vigueur le 14 avril 2021 ;

Attendu que suivants les articles 41, 42 et 43 de ce règlement, toute personne qui désire allumer un feu de plein air, faire un feu de broussailles, de branches ou autres produits végétaux, ainsi que faire usage de pétard ou de feux d'artifices doit obtenir, au préalable, un permis ou une permission du responsable de l'application du présent règlement;

Attendu que conformément à l'article 356 de ce règlement, l'expression « responsable de l'application du présent règlement » désigne notamment toute personne ou organisme nommé par résolution du conseil à cet effet;

Attendu que le conseil juge opportun de nommer la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt aux fins de l'émission des permis ou des permissions requis par les articles 41, 42 et 43 du *Règlement général numéro 2021-335*;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault, Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

De nommer le directeur incendie, l'agent de prévention ou tout employé de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt pour l'émission des permis et des permissions requis aux termes des articles 41, 42 et 43 du *Règlement général numéro 2021-335*;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. REMISE DE DIPLÔMES ÉCOLE SECONDAIRE ODYSSÉE

2021-04-36

Attendu que la municipalité a reçu une demande de contribution financière pour la remise des diplômes et de méritas de l'école secondaire de L'Odyssée de Valcourt;

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin, Appuyé par la conseillère Annie Dussault,



Que la municipalité accorde une contribution de 200\$ à l'école secondaire de L'Odyssée de Valcourt pour la remise des diplômes et méritas.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. ENTENTE CABVER

2021-04-37

Attendu que la précédente entente de subvention avec le centre d'Action Bénévole de Valcourt et Région a pris fin en 2020;

Attendu que le CABVER a envoyé une demande de renouvellement de cette entente pour les cinq prochaines années;

Attendu que les montants demandés sont 2 516\$ pour l'année 2021, et de 2 554\$, 2 592\$, 2 631\$ et 2 670\$ pour les suivantes;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine, Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité renouvelle son entente de financement avec le CABVER pour les années 2021 à 2025.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

11. MESURE DE BOUES

2021-04-38

Attendu que la municipalité a reçu une soumission de la firme SIMO pour la mesure des boues du champ d'épuration de la municipalité;

Attendu que le ministère demande que ces mesures soient effectuées;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé, Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la municipalité accepte la soumission de la firme SIMO, pour la mesure des boues du champ d'épuration avec analyses complète et siccité, pour un montant de 4 500\$ plus taxes;

Que le maire, M. Derek Grilli, et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à signer les documents nécessaires à la réalisation de ce mandat.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. SOUMISSION GÉNÉRATRICE

2021-04-39

Attendu que la municipalité a reçu des soumissions de DRUMCO Énergie, d'Alain Bellefeuille électricien et de Gaz Propane Rainville Inc. pour l'installation de génératrices pour le centre communautaire et pour le bureau municipal;

Attendu que la municipalité a reçu une subvention de 12 000\$ pour l'achat et l'installation de génératrices à ces endroits, en lien avec le plan de sécurité civile de la municipalité;

Attendu que les coûts pour l'installation d'une génératrice à la salle communautaire sont de 9 930\$ pour la génératrice, de 3 225\$ pour les raccordements électriques et de 962\$ pour le réservoir de propane pour un total de 14 117\$ plus taxes;

Attendu que les coûts pour l'installation d'une génératrice au bureau municipal sont de 8 165\$ pour la génératrice, de 3 397\$ pour les raccordements électriques et de 815\$ pour le réservoir de propane pour un total de 12 377\$ plus taxes;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,



Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité procède à l'installation de la génératrice à la salle communautaire pour un montant de 14 117\$ plus taxes;

Que la municipalité recherche une aide financière pour l'installation de la génératrice au bureau municipal;

Que le maire, M. Derek Grilli, et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à signer les documents nécessaires à la réalisation de ce mandat.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

13. SOUMISSION THERMOPOMPES

2021-04-40

Attendu que la municipalité a reçu une soumission de Climatisation Roger Demers Inc. pour l'installation de thermopompes pour le centre communautaire et l'église;

Attendu que la municipalité a reçu une subvention de 20 000\$ d'AgriEsprit pour l'installation de thermopompes à l'usine et à la salle communautaire;

Attendu que le coût pour l'achat et l'installation de thermopompes (4 unités) pour l'église est de 20 122\$ plus taxes;

Attendu que le coût pour l'achat et l'installation de thermopompes (4 unités) pour la salle communautaire est de 18 622\$ plus taxes;

Attendu que le coût et l'installation d'un déshumidificateur pour le bureau de la salle communautaire est de 3 830\$ plus taxes;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé, Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité procède à l'installation de thermopompes à la salle communautaire pour un montant de 18 622\$ plus taxes;

Que la municipalité procède à l'installation d'un déshumidificateur pour le bureau de la salle communautaire est de 3 830\$ plus taxes;

Que la municipalité recherche une aide financière pour l'installation des thermopompes à l'église;

Que le maire, M. Derek Grilli, et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à signer les documents nécessaires à la réalisation de ce mandat.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

14. OFFRE DE SERVICE ARCHITECTE

2021-04-41

Attendu que la municipalité a reçu une offre de service de David Leslie Architecte pour la réalisation d'analyses architecturales de l'église et des projets futurs de salle multifonction;

Attendu que l'offre de service se divise en plusieurs étapes d'évaluation, de conception, d'analyse et de suivi;

Attendu que le total des services offerts est de 38 500\$ avant taxes;

Attendu que la municipalité ne peut accepter de contrat de plus de 25 000\$ sans passer par un processus d'appel d'offre;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine, Appuyé par le conseiller Éric Bossé,



Que la municipalité accepte la proposition de phase préparatoire et de carnet de santé pour un total de 5 500\$ plus taxes;

Qu'un appel d'offre par invitation soit préparé pour les services d'architectes pour la suite du projet de réaménagement de l'église;

Que le maire, M. Derek Grilli, et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à signer les documents nécessaires à la réalisation de ce mandat.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

15. SOUMISSION DEL ÉGLISE

2021-04-42

Attendu que la municipalité a reçu une soumission de DH Éclairage Inc. pour l'éclairage de l'église et de la salle communautaire au DEL;

Attendu que le coût de remplacement de l'éclairage actuel serait de 1 103.58\$;

Attendu qu'une demande de subvention sera déposée au FRR pour le passage au DEL des différents sites municipaux à savoir, le parc, le tennis, l'Usine à Spectacles et l'église;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson, Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité procède au remplacement de l'éclairage de l'église pour de l'éclairage au DEL pour 1 103.58\$

Que le maire, M. Derek Grilli, et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à signer les documents nécessaires à la réalisation de ce mandat.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

16. SOUMISSION TRAVAUX FRIGIDAIRE

2021-04-43

Attendu que la municipalité a reçu une soumission de Bombardier Électrique pour l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone pour la section des frigidaires de l'usine du 2095 Dandenault;

Attendu que pour la sécurité des travailleurs qui circulent dans cette section de l'usine, la municipalité s'est engagée à fournir une ventilation adéquate de cette section pour l'utilisation de chariots élévateurs dans l'usine;

Attendu que la soumission est pour un montant de 4 766\$ plus taxes;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,

Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que la municipalité procède aux travaux sur le système de ventilation de la section des frigidaires pour un montant de 4 766\$ plus taxes.

Que le maire, M. Derek Grilli, et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à signer les documents nécessaires à la réalisation de ce mandat.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

17. SOUMISSION TONDEUSE KUBOTA

2021-04-44

Attendu que la municipalité a budgété et souhaite faire l'acquisition d'une tondeuse pour son tracteur Kubota;



Attendu qu'une soumission au montant de 4 000\$ plus taxes a été reçue pour l'achat de cet équipement;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault, Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la municipalité procède à l'achat de la tondeuse Kubota pour un montant de 4 000\$ plus taxes.

Que le maire, M. Derek Grilli, et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à signer les documents nécessaires à la réalisation de ce mandat.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

18. LOYER USINE À SPECTACLE – THUNDRA

2021-04-45

Attendu que la municipalité souhaite louer un des bureaux de l'Usine à Spectacle à Production Thundra;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson, Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que la municipalité propose un bail d'un an à Production Thundra au montant de 250\$ par mois incluant l'électricité, le déneigement et la liaison à une centrale d'alarme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

19. TRAVAUX BUREAU MUNICIPAL

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance, le temps de demander des soumissions pour les travaux intérieurs et extérieurs et de déterminer l'admissibilité à une aide financière du programme RECIM.

20. DEMANDE D'APPUI UNI POUR LA FAUNE

2021-04-46

Attendu que la région de la municipalité de Lawrenceville est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important pour la région;

Attendu que l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (**ravage**) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

Attendu qu'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par : la rigueur de nos hivers; le maintien d'habitats de qualité; la prédation; et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle ;

Attendu que certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie ;

Attendu que selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170000 en 2007 à 130000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

Attendu qu'un des sondages réalisés par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures règlementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache (**RTLB**);



Attendu que les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

Attendu que le Ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire ;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine, Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité de Lawrenceville appuie l'organisme Unis Pour la Faune (**UPF**) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (**RTLB**) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois.

Que la municipalité de Lawrenceville propose qu'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF, ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestier ou forestier et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé.

Que la municipalité de Lawrenceville propose que l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

21. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

22. AFFAIRES NOUVELLES

2021-04-47

22.1 Résolution CCU dérogation mineure

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été reçue concernant le 2061 à 2063 Dandenault;

Attendu que la demande consiste à réduire le frontage et la marge latérale pour permettre une subdivision en deux lots;

Attendu que le CCU a étudié la demande et recommande de ne pas approuver la dérogation;

Attendu qu'une demande de modification du règlement de zonage pour les zones R-2 et R-13 afin de permettre les habitations de huit logements;

Attendu que les membres du CCU souhaitent étudier à nouveau la demande avec un plan d'implantation des bâtiments;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé, Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,



Que la municipalité suive la recommandation du CCU et refuse la demande de dérogation mineure consistant à réduire le frontage et la marge latérale pour permettre une subdivision en deux lots au 2061 à 2063 Dandenault;

Que la municipalité refuse la demande de changement de zonage et attende que le CCU ait complété l'étude de la demande après la réception d'un plan d'implantation des bâtiments.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

22.2 Salaire personnel électoral

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-04-48

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,	il est proposé par la conseillère Annie Dussault, à
20h00, que la présente séance soit levée.	

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.	
Derek Grilli, maire	François Paquette, directeur général